

deux extrémités de la France, l'un au fond de la Bretagne, à Landevenec, l'autre sur les confins du Jura, à Notre-Dame d'Ambournay.

Les uns prétendirent que c'était un coup de force, dirigé par les adversaires de l'œuvre en chantier qu'on ne manquait pas de présenter comme une défense, ou plutôt comme une apothéose des doctrines de Jansénius et d'Arnauld; d'autres en accusaient le Prieur de Saint-Germain-des-Prés et le mettaient sur le compte d'un ressentiment personnel; les disgrâciés eux-mêmes en furent persuadés un moment; Dom Victor Tixier protesta vainement et jusques sur son lit de mort il se défendit avec chaleur contre cette accusation; on l'écouta peu, et au sein même de la congrégation le soupçon et le blâme continuèrent à peser sur sa mémoire; le livre de Dom Le Cerf en porte les traces.

On attribua aussi, avec plus de vraisemblance peut-être, cette disgrâce à l'ouvrage anonyme de Dom Delfau : *L'abbé Commendataire où l'injustice des Commandes est condamnée, etc.* L'ouvrage, en effet, avait provoqué un bruit considérable, ses critiques mordantes sur les intrigues par lesquelles les bénéfices étaient obtenus, sur la négligence que les titulaires mettaient à les administrer, sur le scandaleux usage qu'ils faisaient des revenus, avaient soulevé de violentes colères; l'abus était trop général pour que la satire ne fût pas jugée inopportune et injurieuse. Mais pourquoi alors envelopper dans la répression un innocent? (11).

---

(11) Il est certain que le coup dont ils furent frappés fut pour les deux religieux absolument imprévu. Nous avons trouvé de Dom Delfau une lettre en date du 20 août 1675, adressée à Dom Jacques Du Chemin, un mois à peine avant l'exécution des ordres du roi; elle révèle un